

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

SANTÉ ART FLORAL BEAUTÉ

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE (en 1 an ou 2 ans)

" Je suis créatif(ve) et j'ai le sens de l'esthétisme..."

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salon de coiffure équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3, en fin de 2e année RNCP 39266.

Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Date de début certification : 01/09/2024

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Examen en fin de formation

OBJECTIFS OPERATIONNELS

S'informer :

- Rechercher /décoder /traiter l'information
- Identifier les besoins du client

Organiser :

- Choisir une solution adaptée
- Gérer le poste de travail
- Participer à la gestion des stocks- réceptionner, ranger, exposer les produits

Réaliser :

- Exécuter des coupes
- Mettre en forme la chevelure, coiffer
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène professionnelle et assurer la maintenance préventive des équipements
- Contrôler la qualité du travail effectué

Communiquer :

- Recevoir et transmettre un message
- Conseiller et argumenter
- S'intégrer dans une équipe de travail

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques
- Biologie et microbiologie
- Technologie professionnelle
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise
- Chef-d'œuvre

Enseignement général :

- Français
- Histoire géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais
- Education physique et sportive
- Prévention, santé et environnement

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BP Coiffure

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité dans les secteurs suivants :

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- secteur du spectacle et de la mode
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure...)

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios.

